III

LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

Habiter

Les agglomérations à la fin de l'âge du Fer, 200 à 25 av. n. è.

Jean-Marie Laruaz
Conseil général d'Indre-et-Loire
2011

Le terme d'*oppidum* est appliqué par Jules César dans ses commentaires de la Guerre des Gaules pour décrire certaines agglomérations gauloises qu'il rencontra. Aujourd'hui, les archéologues emploient ce terme pour qualifier des sites qui répondent à des critères précis. Il s'agit d'occupations ceintes d'un rempart de terre, couvrant une surface minimale de 10 ou 15 ha et datant de la période de La Tène finale (entre 120 et 25 av. n. è.).

Un inventaire complet de la documentation concernant les *oppida* du département d'Indre-et-Loire, qui correspond approximativement au territoire de la cité du peuple des Turons (LARUAZ 2014), a été réalisé à l'occasion d'une maîtrise effectuée en 2003 à l'université de Tours, et complété lors d'un doctorat soutenu en 2009 (LARUAZ 2003 ; LARUAZ 2009). Ce travail s'est appuyé sur des données bibliographiques (CORDIER 1967 ; COUDERC 1984), notamment du 19e s., des sources planimétriques et sur des enquêtes de terrain. Il en résulte que sur l'ensemble des fortifications découvertes et signalées dans la bibliographie régionale, seuls quatre sites peuvent prétendre au titre d'*oppidum* gaulois.

Ce corpus n'est probablement pas exhaustif, mais parmi l'ensemble des fortifications de terre signalées dans le département, seules les quatre figurant sur la carte (Amboise, Montboyau à Fondettes, Château-Chevrier à Rochecorbon, et Les Deux-Manses à Sainte-Maure-de-Touraine) répondent à ces exigences. Deux autres sites pourraient éventuellement entrer dans ce groupe, mais aucune découverte significative n'étaye cette hypothèse. Il s'agit de la Châtre à Betz-le-Château et de la forteresse de Chinon. De nombreux autres emplacements favorables sont aujourd'hui occupés par des châteaux, mais tous ne recouvrent pas un *oppidum*, comme pourrait le laisser supposer la littérature du 19e s. Certaines hypothèses méritent néanmoins d'être retenues.

Les *oppida* de Touraine se trouvent majoritairement au bord de la Loire, à la confluence de l'un de ses nombreux affluents. En effet, ces confluences ont favorisé la création de situations topographiques propices au contrôle des axes de circulation, dans un paysage caractérisé par l'absence relative de relief.

L'*oppidum* des Châtelliers (document 1), situé sur la commune d'Amboise, est celui où l'occupation gauloise est la plus documentée (LARUAZ 2009). En effet, plus de 30 opérations archéologiques ont été réalisées à cet endroit depuis une cinquantaine d'années (LARUAZ 2014). Mis à part ce plateau de 50 ha, les sites couvrent une superficie approximative d'une dizaine d'hectares. Montboyau à Fondettes (document 2) et Château-Chevrier à Rochecorbon (document 3), ont pour point commun d'être situés sur la rive nord de la Loire, l'éperon des Deux-Manses à Sainte-Maure-de-Touraine (document 4) se distingue, quant à lui, par son caractère isolé au sud.

Les questions liées à l'émergence et à la fonction des *oppida* font encore aujourd'hui débat (KAENEL 2006). Néanmoins l'archéologie contemporaine a livré des indices indéniables d'urbanisation sur certains d'entre eux, tels que la présence d'édifices publics ou de quartiers spécialisés. Ces arguments permettent donc d'avoir recours au qualificatif de ville, du moins pour quelques-uns de ces sites. L'apparition de ces agglomérations à la fin du 2e s. av. n. è. est probablement le fruit de plusieurs facteurs déterminants, à commencer par la mutation de la société celte et l'influence croissante du monde méditerranéen. À la fin du 3e s. et durant le 2e s. av. n. è., on observe effectivement le passage progressif d'un système guerrier et oligarchique à un système reposant sur une économie de marché. Cela ce traduit par le développement sensible des classes de populations des aristocrates et des artisans, ainsi que du réseau des établissements agricoles (voir notice).

Pour citer cette notice : LARUAZ J.-M. - Les agglomérations à la fin de l'âge du Fer, 200 à 25 av. n. è., *in* : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine,* 53e Supplément *à la Revue Archéologique du Centre de la France,* FERACF, Tours, 2014, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=195, 2011

La densification et la diversification des productions, synonymes d'un marché florissant, sont peut-être à l'origine du besoin de regrouper les activités au sein d'agglomérations. Mais l'apparition des *oppida* ne s'est pas faite à partir de rien. En effet, un précédent à ce phénomène est reconnu au travers de petits villages ouverts, situés en plaine et dont l'occupation est datée entre 200 et 80 av. n. è. (Buchsenschutz, Krausz 2001). Ces bourgs concentrent des activités artisanales mais ne peuvent être qualifiés de villes en raison notamment de leur taille (moins de 10 ha) et de l'absence d'organisation spatiale. Les vestiges découverts lors de l'agrandissement de l'hôpital Clocheville de Tours peuvent certainement être interprétés en ce sens (Galinié 2007 : 199-208).

En somme, le processus d'urbanisation de la cité des Turons suit un rythme comparable à celui que l'on observe dans la moitié nord de la Gaule. Aux premiers bourgs d'artisans du 2e s. av. n. è., tel que celui de Clocheville, ont succédé des agglomérations que l'on peut qualifier de villes. Certaines d'entres elles pouvaient même tenir un rôle de chef-lieu. C'est le cas d'Amboise, qui se distingue manifestement des sites contemporains dans cette cité. À la suite de la guerre des Gaules, l'accélération du processus d'acculturation des populations gauloises a favorisé l'émergence de nouveaux besoins, exprimés au travers de la création de villes nouvelles qui répondent aux critères romains : c'est-à-dire construites en pierre, sans rempart, et situées dans la plaine. Tours/*Caesarodunum*, créée au tournant de notre ère illustre ce phénomène.

Bibliographie

Buchsenschutz, Krausz 2001
Buchsenschutz O., Krausz S. - Levroux et le modèle de la genèse des *oppida*, *in* : Collis J.R. (dir.) - *Society and settlement in Iron Age Europe*, Actes du XVIIIe colloque de l'AFEAF (Winchester, avril 1994), J.R. Collis Publications, Sheffield : 292-298.

Cordier 1967
Cordier G. - *L'Indre-et-Loire préhistorique et protohistorique*, Travaux du laboratoire d'anthropologie préhistorique, Rennes.

Couderc 1984
Couderc J.-M. - Les enceintes en terre de Touraine, II, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 49 : 735-787.

De Filippo 2007
De Filippo R. - Avant la ville, *in* : Galinié H. (dir.) - *Tours antique et médiéval, lieux de vie, temps de la ville*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, FERACF, Tours : 321-322.

Kaenel 2006
Kaenel G. - Agglomérations et *oppida* de la fin de l'âge du Fer : une vision synthétique, *in* : Haselgrove C. (dir.) - *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire 4* : *Les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Bibracte, 12/4, Actes de la Table ronde de Cambridge (7-8 juillet 2005), Bibracte, Glux-en-Glenne : 17-40.

Laruaz 2003
Laruaz J.-M. - *Les oppida du département de l'Indre-et-Loire*, 2 vol., mémoire de maîtrise, Université François Rabelais, Tours.

Laruaz 2009a

Laruaz J.-M. - Les formes de l'habitat en territoire turon, *in* : Buchsenschutz O. (dir.) - *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXIIe colloque de l'AFEAF*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 35, AFEAF, FERACF, Bourges, Tours : 89-101.

Laruaz 2014 [2012]
Laruaz J.-M. - Amboise : la ville gauloise et gallo-romaine, *in* : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=63, 2012.

Zadora-Rio 2014l
Zadora-Rio É. - Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars: perspective historiographique, *in* : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=242, 2014.

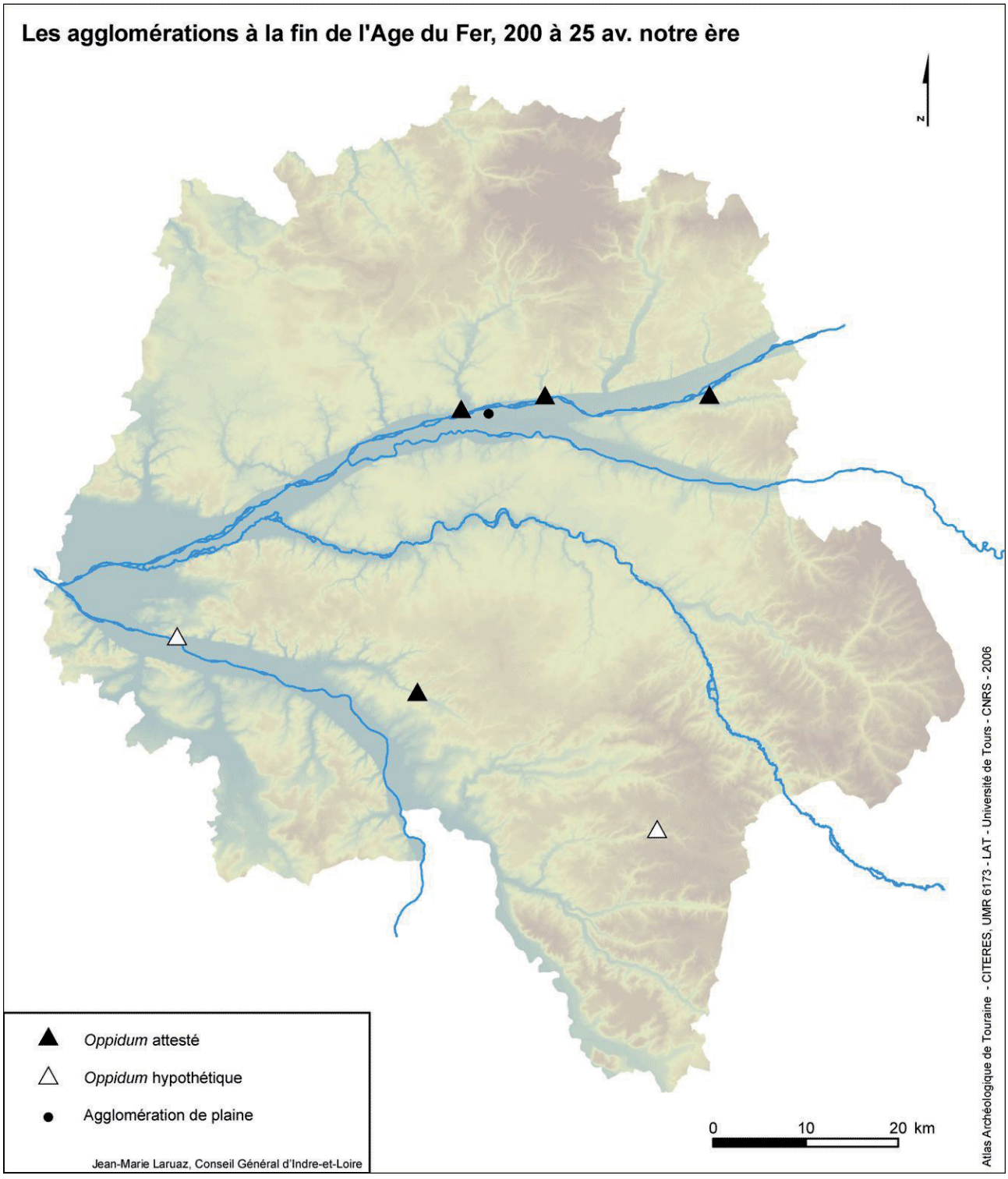

Carte 1. Deux types d'agglomérations sont connus à la fin de l'âge du Fer :
– d'une part des établissements perchés, ceints d'un rempart de terre, désignés par le terme d'*oppidum*; d'une superficie de 10 à 15 ha (voire 50 ha dans le cas d'Amboise). Ils peuvent abriter des édifices publics et des quartiers spécialisés qui attestent un processus d'urbanisation antérieur à la conquête romaine ;
– d'autre part des villages ouverts, situés en plaine, qui regroupaient des artisans.

Les agglomérations à l'âge du Fer, 200 à 25 av. notre ère

Plan de l'*oppidum* des Châtelliers à Amboise (d'après Laruaz 2009a)

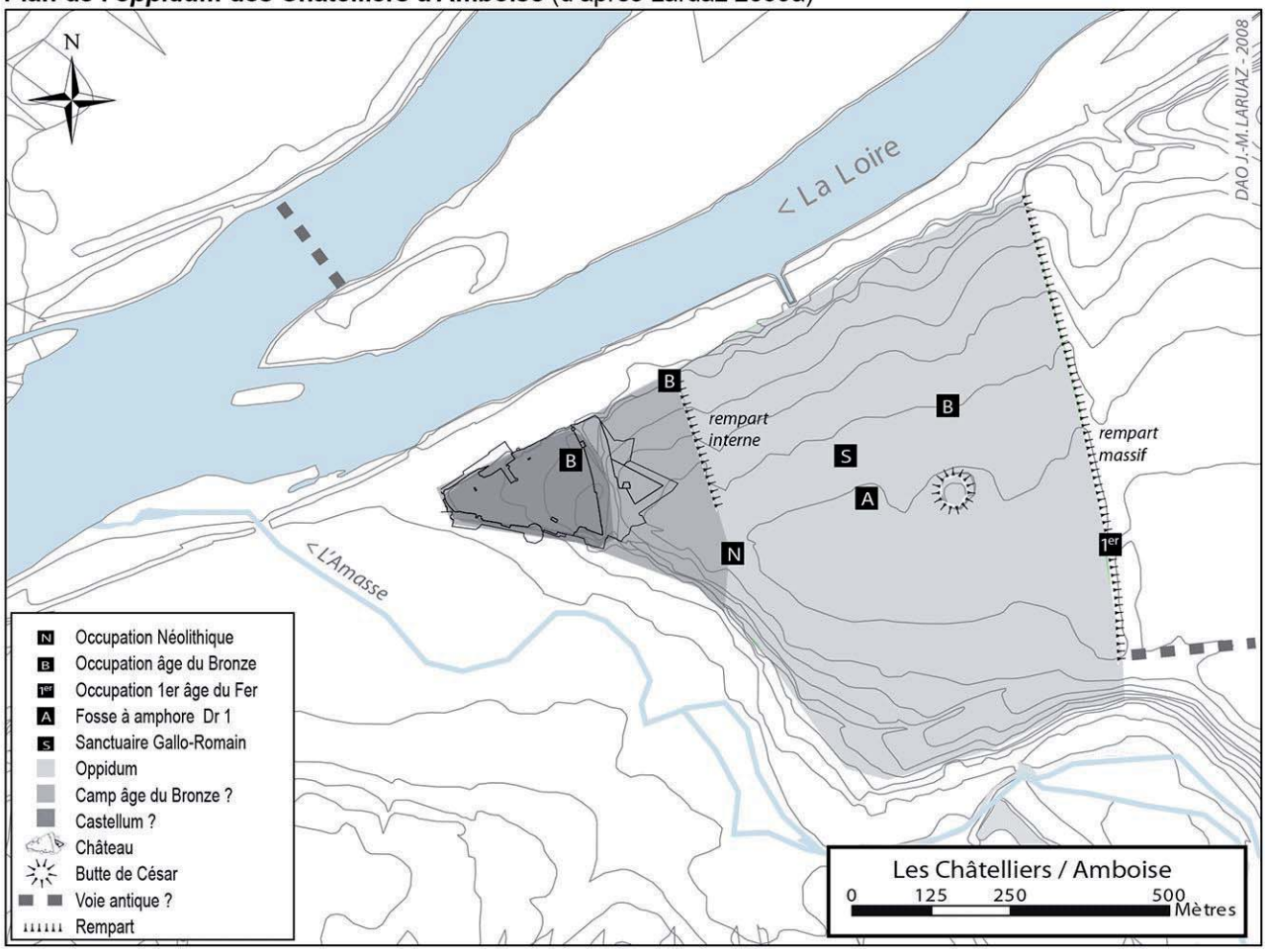

Document 1. L'*oppidum* d'Amboise, qui occupe une superficie de 50 ha, est défendu par un rempart de 35 m de large précédé d'un fossé.

Les agglomérations à l'âge du Fer, 200 à 25 av. notre ère

Plan de l'*oppidum* de Montboyau à Fondettes (d'après Laruaz 2009a)

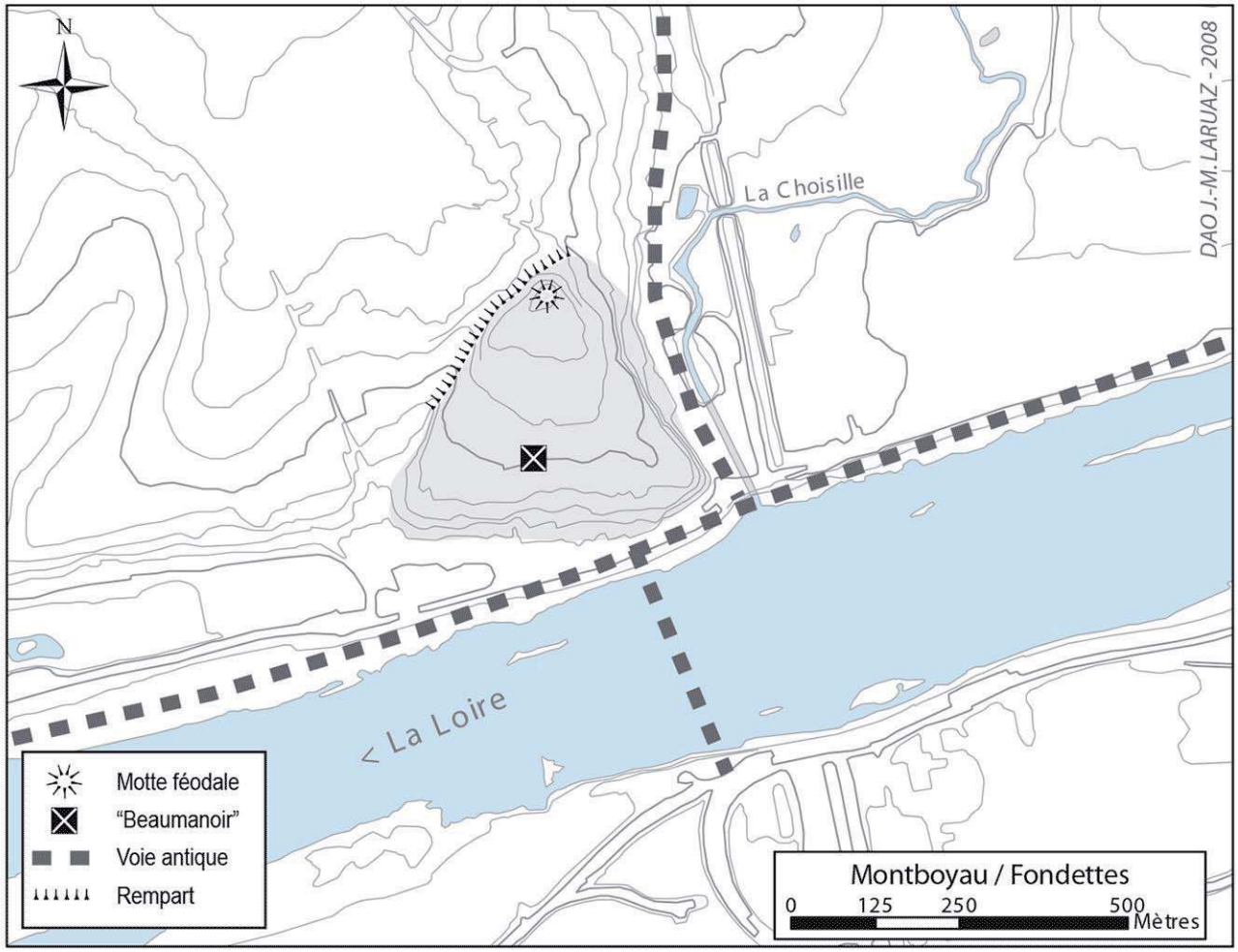

Document 2. L'*oppidum* de Montboyau à Fondettes occupe un éperon de 11 ha à la confluence de la Loire et de la Choisille. Il est délimité par un talus de terre large de plus de 20 m, précédé d'un fossé. Des monnaies gauloises ont été découvertes au lieu-dit " Beaumanoir ". Le site a été fortifié à nouveau au début du 11e s. par le comte d'Anjou Foulque Nerra. C'est à cette phase médiévale qu'appartient la motte qui subsiste sur le site (Zadora-Rio 2014l).

Les agglomérations à l'âge du Fer, 200 à 25 av. notre ère

Plan de l'*oppidum* de Château-Chevrier à Rochecorbon (d'après Laruaz 2009a)

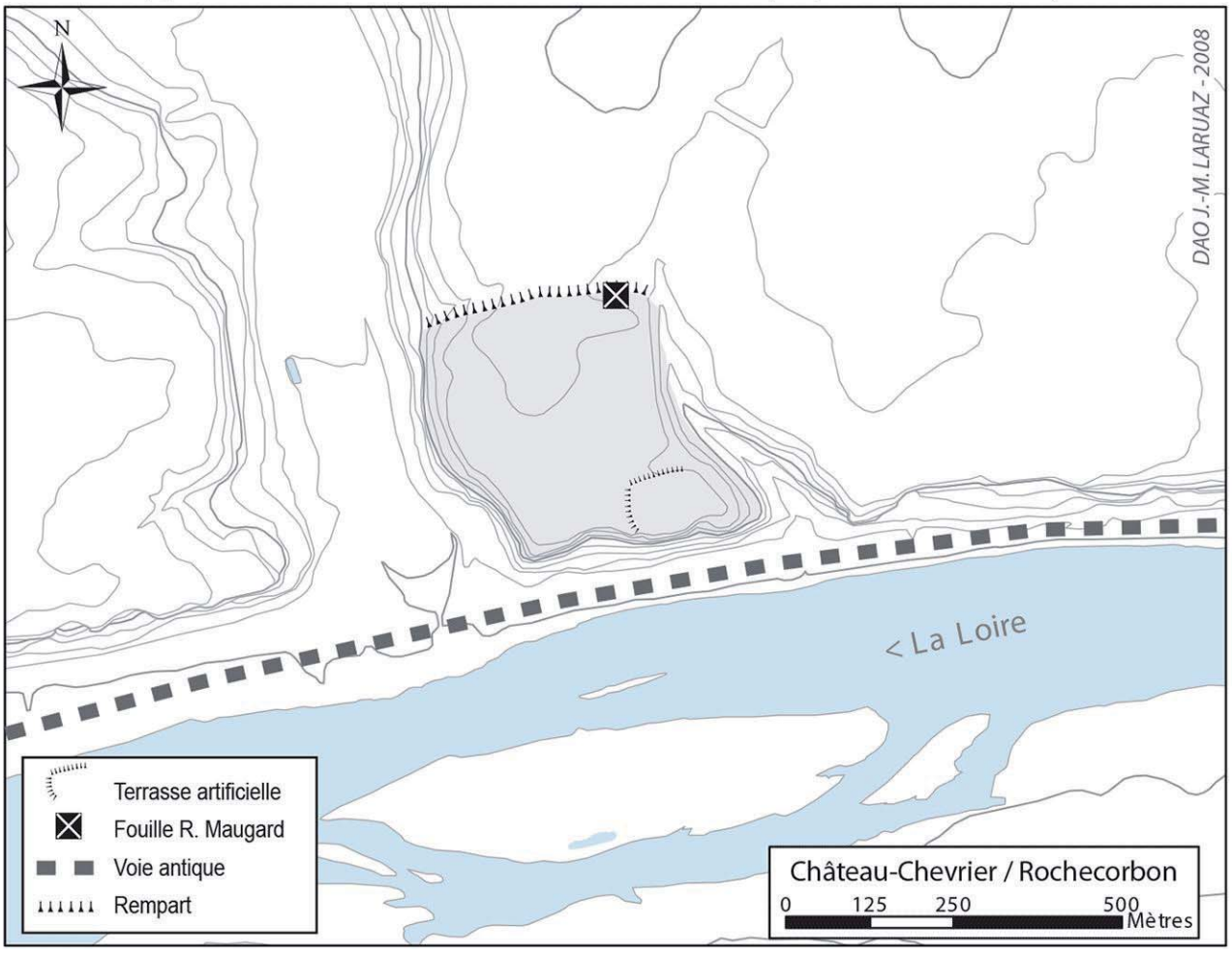

Document 3. Le site de Château-Chevrier est un plateau de 15 ha, délimité au sud et à l'ouest par le coteau, et à l'est par un vallon. Le côté nord est défendu par un talus de terre large de 20 m, précédé d'un fossé presqu'aussi large.
Le site a été réoccupé par un château médiéval attesté à la fin du 10e s.

Les agglomérations à l'âge du Fer, 200 à 25 av. notre ère

Plan de l'*oppidum* des Deux-Manses à Sainte-Maure de Touraine (d'après Laruaz 2009a)

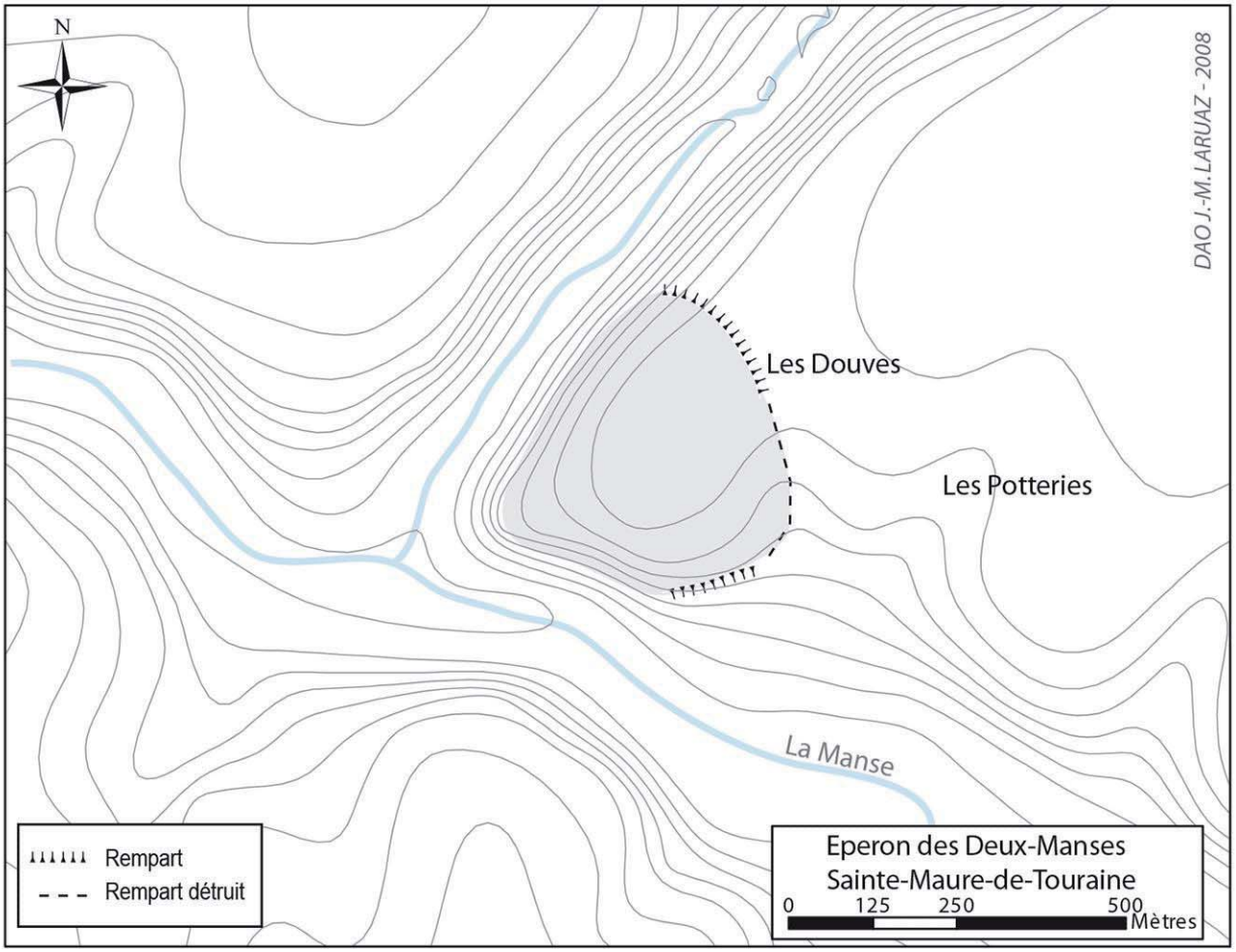

Document 4. L'*oppidum* des Deux-Manses est un éperon barré de 9 ha, protégé par un rempart et précédé d'un fossé aujourd'hui comblé.